

Jeudi 29 janvier 1948.

Deuxième session du comité des transports intérieurs de la commission économique pour l'Europe.

Département politique. Proposition du 26 janvier 1948.
Département des finances et des douanes. Rapport joint du 28 | 48.
Conformément à une décision que le Conseil fédéral avait prise le 17 octobre dernier, la Suisse a été représentée à la première session du comité des transports intérieurs de la CEE qui s'est tenue, à Genève, du 20 au 24 octobre 1947.

Or le comité se réunira pour sa deuxième session le 2 février 1948, à Genève. D'après l'ordre du jour provisoire de cette réunion, les débats s'étendront à une série de questions intéressant les autorités fédérales, notamment au recensement et à l'utilisation rationnelle du matériel roulant et flottant dispersé par suite de la guerre, à l'organisation internationale des communications par la route, à la politique générale des transports. Il est donc indiqué que la Suisse, qui a pris une part active aux travaux des groupes de travail constitués à l'issue de la première session, participe également à la deuxième session du comité.

Les instructions de ses représentants seraient constituées par la décision prise en vue de la première session, le 17 octobre aussi, par le Conseil fédéral.

D'entente avec les départements des finances et des douanes et des postes et des chemins de fer, le département politique propose et le Conseil

d é c i d e :

1) La Suisse accepte de se faire représenter à la deuxième session du comité des transports intérieurs de la commission économique pour l'Europe qui s'ouvrira, à Genève, le 2 février 1948.

2) La délégation suisse se composera de
M. R. Cottier, directeur de l'office fédéral des transports, chef de la délégation;
M. A. Schaller, conseiller national, directeur de l'office de navigation rhénane de Bâle (qui n'assistera qu'aux séances où seront traitées les questions de navigation);
M. J. Merminod, conseiller de légation au département politique.

3) Seront adjoints à la délégation quatre experts, savoir:
M. H. Dirlwanger, chef du service commercial des marchandises de la direction générale des CFF;
M. F. Wanner, secrétaire général des CFF;
M. W. Moser, premier chef de section à l'office fédéral des transports;

M. R. Plumez, premier adjoint à la division fédérale de la police,

Les experts resteront à Berne à la disposition de la délégation, qui pourra faire appel à eux selon les besoins et en convoquer d'autres en cas de nécessité, notamment un de la direction générale des douanes, pour l'étude de questions particulières.

4) Pendant leur séjour à Genève, les délégués et experts toucheront une indemnité journalière de fr. 35.-.

Extrait du procès-verbal à la chancellerie fédérale, pour établir les pleins pouvoirs ad 2, au département politique (en 5 expl.), pour notification à la commission économique pour l'Europe, au département des finances et des douanes et au département des postes et des chemins de fer, pour leur information.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

